



Renoncer à un achat d'auto

Par **pascaltcs**, le **18/01/2008** à **13:40**

bonjour. j'ai vendu mon véhicule à une personne qui ne l'a pas vu (2000€, c'est un véhicule de collection). l'argent est envoyé en mandat cash urgent car je dois racheter autre chose cet après midi(moyen très sûr selon la poste puisqu'un quart d'heure après l'ordre de virement, j'ai l'argent en liquide dans mon bureau de poste).

mon soucis : comme l'acheteur n'a pas vu le véhicule, peut-il se rétracter?
en toute franchise, je l'ai décrit le plus précisément possible mais sait-on jamais?
merci

Par **Jurigaby**, le **18/01/2008** à **19:44**

Bonjour.

Techniquement non. Maintenant si le véhicule ne correspond pas à sa description ou si il y a des vices cachés, alors il pourra se retourner contre vous.

Par **pascaltcs**, le **18/01/2008** à **19:47**

merci sincèrement

à mon avis c'est une personne très sincère mais la description s'est faite simplement au téléphone et quelques photos par mail.